

A retenir

Oïdium	La sensibilité des grappes décroît avec la véraison
Mildiou	Indice de risque stable voire en augmentation dans l'Aude et l'Hérault
Pourriture grise	Des symptômes sur grappes sur les cépages sensibles

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Sur les parcelles du réseau d'observation, les stades phénologiques varient de « baies à taille de pois » (stade K ou 31 ou BBCH 75) dans les situations tardives à « début véraison » (stade 35 ou BBCH 81) sur les secteurs précoces.

Dans les parcelles gelées, les stades phénologiques observés peuvent atteindre majoritairement « baies à taille de grains de plomb » (stade 29 ou BBCH 73).

Oïdium

Evolution du risque

La sensibilité des grappes au parasite décroît avec la fermeture de la grappe. Cette sensibilité deviendra nulle à la véraison.

Aude

Le nombre de parcelles atteintes sur grappes n'évolue plus. L'intensité de la maladie sur grappes progresse encore toutefois sur certaines parcelles précédemment affectées et notamment sur cépages sensibles (Carignan, Chardonnay).

Sur feuilles, fréquence et intensité d'attaque sont en augmentation.

Gard

Cette semaine encore la grande majorité des parcelles restent saines : pas d'évolution sur les parcelles saines de l'ensemble du département.

Pour les parcelles atteintes les symptômes sur grappes sont en légère progression.

L'intensité et la fréquence des attaques sont parfois importantes.



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-
Delay, Fabrice Guillois,
Emilie Teyssot,
Laure Lagarrigue, Christel
Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe
Guide des Vignobles Rhône
-Méditerranée

Hérault

La maladie est toujours observée au vignoble. Elle progresse dans certaines parcelles. Les fréquences et intensités sur grappes restent parfois importantes sur Carignan et situations/cépages sensibles. Son évolution est globalement faible.

Pyrénées Orientales

L'oïdium est toujours présent dans le vignoble départemental. Il continue sa progression sur feuilles et sur grappes dans les parcelles où il est présent depuis le début de la campagne. Des démarrages d'oïdium sur grappes sont visibles sur des parcelles qui étaient sans symptômes jusqu'à présent. La vigne est toujours sensible jusqu'au stade fermeture des grappes et se poursuit jusqu'à véraison.

Mesures prophylactiques

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violet.

Mildiou

Vignoble régional

Evolution de la maladie faible. La vigne reste sensible jusqu'à fermeture des grappes. L'indice du risque mildiou est stable voire en augmentation dans certaines zones du vignoble régional.

Aude

Le niveau d'expression de la maladie n'a pas évolué. Les parcelles gelées fin avril demeurent généralement les plus affectées.

Les données issues de la modélisation (Potentiel système) arrêtée le 03 juillet nous indiquent que les conditions météorologiques de la semaine passée sont susceptibles d'avoir générées de nouvelles contaminations avec parfois de forte intensité. Les symptômes issus de ces nouvelles contaminations devraient être observables dès le 5 juillet.

Le niveau de risque est en augmentation sur tous les secteurs du département.

Gard

Peu d'évolution de la maladie cette semaine. Pour les parcelles présentant des symptômes sur grappes, le rot brun est en progression. Les pluies du 27 et 28 juin ont potentiellement généré des contaminations. L'extériorisation des symptômes est attendue pour la fin de cette semaine sur grappe.

La modélisation MILSTOP arrêtée au 02 juillet, indique de nouvelles contaminations primaires et secondaires sur les stations de Montfrin et Pont Saint Esprit suites aux conditions météorologiques (sans pluies) enregistrées entre le 26 et le 02 juillet. Les sorties correspondantes à ces contaminations sont attendues à partir du 10 juillet. L'indice de risque mildiou est en augmentation modérée.

Hérault

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles essentiellement sont notés dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Nord Montpelliérais.

De vieilles taches, parfois fructifiées, et la présence de repiquages sur grappes (rot brun) sont toujours visibles dans certaines parcelles.

Du mildiou mosaïque est observé localement.

La maladie est en légère progression sur feuilles et sur grappes dans le Nord Montpelliérais.

La situation est stable dans le reste du vignoble.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 02 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 26 juin et le 2 juillet engendrent des contaminations primaires et secondaires potentielles sur la majorité des stations. Les sorties de symptômes des contaminations primaires correspondantes sont attendues à partir du 9 juillet. Les sorties de symptômes des contaminations secondaires correspondantes sont attendues à partir du 9 juillet. L'indice de risque mildiou est en augmentation modérée à forte suivant les situations.



Pyrénées-Orientales

Des dégâts importants allant jusqu'à des pertes de récolte sont visibles dans quelques parcelles dans le secteur du Littoral (Canet en Roussillon, St Nazaire...). Le feuillage de ces parcelles est très touché, les jeunes feuilles présentent de nombreux symptômes et les pluies de la semaine dernière vont faire progresser le développement du champignon.

Sur les autres secteurs du département les symptômes rot brun sur grappes sont visibles mais en moindre importance. Le feuillage présente quelques taches d'huile sporulées ou non et du mildiou mosaïque.

Les orages successifs surtout en zone Littorale, Aspres et Albères, de la semaine dernière du 22 juin au 29 juin sont sources de nouvelles contaminations dans les parcelles présentant déjà des symptômes et non protégées sur l'épisode.

Mesures prophylaxiques

Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs et augmentent l'entassement du feuillage.

POURRITURE GRISE

Vignoble régional

Des symptômes sur grappes sont visibles dans le vignoble régional sur cépages sensibles avec grappes compactes, vignes vigoureuses et baies éclatées.

Mesures prophylactiques

Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation et aèrent les grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entrecoeurs et augmentent l'entassement du feuillage.

BLACK-ROT

Vignoble régional

La sensibilité des grappes au black rot est effective jusqu'à la pleine véraison.

Aude

Aucune évolution n'est observée. De très rares symptômes sur feuilles restent observables localement en toutes zones du département mais semblent plus fréquents en zone Malepère.

Gard

Suite à la pluie du 15 juin qui a touché le sud du département la sortie des symptômes est attendue ces jours ci. L'épisode pluvieux du 27 et 28 juin a pu générer de nouvelles contaminations, l'extériorisation des symptômes est prévue à partir du 12 Juillet.

Hérault

Quelques nouveaux symptômes sont observés sur feuilles et sur grappes dans quelques parcelles sensibles des Hauts Coteaux, de la Basse Vallée de l'Hérault et du Nord Montpelliérais.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sont visibles sur feuilles et sur grappes dans les Aspres 1^{ers} Coteaux sur la commune de Fourques et Canohès. Ces symptômes sont faibles mais confirment l'extension et l'intensification de la maladie sur de nouvelles zones, habituellement peu concernées.



Tordeuses de la grappe : Eudémis

Vignoble régional

Le vol d'eudémis de 2^{ème} génération se termine.

Des perforations sont observées dans le vignoble régional.

Le vol de 3^{ème} génération n'a pas encore débuté. Pour suivre correctement le début de ce 3^{ème} vol, changer les glus et capsules dans chacun des pièges.

Aude

Le vol de 2^{ème} génération est fini en zone précoce et moyenne. Quelques rares captures sont encore enregistrées en zone tardive (Haute Vallée de l'Aude, Limouxin, Malepère tardif). Les dépôts de pontes sont faibles. Toutefois, le seuil de nuisibilité (5 à 10 pontes pour 100 grappes) est assez fréquemment atteint.

Des perforations et jeunes larves sont observées en tous secteurs. Ponctuellement les niveaux de dégâts peuvent dépasser les 90 perforations pour 100 grappes.

Gard

Le vol de 2^{ème} génération est terminé. Globalement, l'intensité de la 2^{ème} génération est plutôt faible sur l'ensemble du département. Des perforations peuvent maintenant être observées dans tous secteurs avec des fréquences globalement faibles. Des larves (L3 à L4) sont visibles ; jusqu'à L5 en secteurs précoces.

Hérault

Le vol d'eudémis de 2^{ème} génération se termine.

Des larves (L2 à L4) sont visibles.

Des perforations sont notées avec des fréquences hétérogènes souvent faibles mais pouvant atteindre jusqu'à 56 perforations pour 100 grappes dans les parcelles de référence.

Pyrénées-Orientales

Les vols de papillons d'eudémis de 2^{ème} génération sont en diminution sur tous les secteurs du département. Les perforations sont visibles sur les secteurs précoces et moyens. Le niveau d'infestation peut de façon globale être qualifié de faible à moyen.

Cicadelle vectrice de la Flavescence dorée

Vignoble régional

Quelques larves (L4) de cicadelle vectrice de la flavescence dorée *Scaphoideus titanus*, sont encore observées.

Les symptômes sont visibles au vignoble.

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- La décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages.
- Le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes.
- L'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port "retombant" à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

Cicadelle verte

Aude / Hérault / Pyrénées-Orientales

Des larves de cicadelles sont visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Erinose

Vignoble régional

Des symptômes sur feuilles sont visibles. La fréquence et l'intensité des attaques restent hétérogènes sur tout cépage, sur les parcelles concernées ponctuellement les symptômes peuvent être très marqués sur quelques souches.

Acariens

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée.

Maladies du bois

Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et d'esca sont visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

Metcalfa pruinosa

Gard / Hérault

Sa présence est localement observée.

Cochenilles

Aude

La présence de cochenilles Lecanines est constatée sur le secteur des Corbières, accompagnées de miellat et fumagine.

Grêle

Aude

Les épisodes orageux du 27 juin ont été accompagnés de grêle sur le secteur du Limouxin. La commune de Villelongue d'Aude est particulièrement affectée avec des dégâts pouvant atteindre 80 % de destruction. Sur les autres communes touchées par cette grêle, les dégâts oscillent entre 10 et 50 % : Ajac, Castelreng, Digne d'Aval, Digne d'Amont, Limoux, Loupia, Gardie, La Bezole, Magrie, Couranel, Toureilles, Cépie, St Hilaire, Ladern sur Lauquet, St Couat du Razès.

Gard

Lors de l'épisode pluvieux des 27 et 28 juin, certaines communes du Sud du département ont été touchées par la grêle sans conséquence notable.

Hérault

Plusieurs épisodes de grêle ont touché le vignoble :

- Le 26 juin dans la Moyenne Vallée de l'Hérault (Paulhan, Clermont l'Hérault...),
- Le 28 juin dans les Hauts Coteaux (Caussiniojols...), le Biterrois (Laurens, Magalas...), La Vallée de l'Orb-Lodévois, la Basse Vallée de l'Hérault (Caux...) et la Moyenne Vallée de l'Hérault (Aspiran, Brignac, Ceyras, Gignac, Le Pouget, Plaisan, Popian, Pouzols, Puilacher, St André de Sangonis, St Bauzille de la Sylve...).

Les dégâts sont variables : pas ou peu préjudiciables à parfois localement conséquents (jusqu'à 40 % de perte de récolte) pour le 2^{ème} épisode dans les communes de la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Pyrénées-Orientales

Des orages de grêle mêlée à beaucoup d'eau se sont déroulés le 28 juin sur les communes de Tarerach, Céret et Canohès. Les dégâts sont faibles, quelques baies sont éclatées dans les vignes concernées.



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, AD-VAH, Cave d'Ouveillan, CAVALE, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, FREDON LR.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.